

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 14 Sep 2011
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4827

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : COUVERTURES OUVRAGES EN ARDOISES NATURELLES : " NOUES ET
RENVERS"
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 335210U21C1
Domaine : 301 Construction: bois,gros-oeuvre

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François-Gérard Stolz



ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2): Roberto GALLUCCIO, Date et signature (2) : 23/6/2011

Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

CODE DE L'U.F. (3) 33 52 10 021 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 301
------------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) qualification
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 3352 10 U21 CA	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 301
-----------------------------------	--------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Technologie	CT	B	32
Travaux pratiques de couvertures ouvragées en ardoises naturelles et méthode de travail : noues et renvers	PP	L	112
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	36
		Total des périodes	180

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. Leonard
6.09.11

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

- (1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME

François-Gérard Stolz
François-Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'utiliser le vocabulaire technique du métier de couvreur ;
- ◆ de réaliser l'étanchéité de toitures ouvragées en ardoises naturelles, en développant sa réflexion technique et en utilisant l'outillage adéquat ;
- ◆ de restaurer des couvertures de noues et de renvers en ardoises naturelles de bâtiments anciens.

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- ◆ de différencier les principaux types de pénétrations ;
- ◆ de justifier le choix des éléments de finition en fonction des différents types de toiture ;

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

- ◆ de réaliser l'étanchéité des pénétrations étudiées.

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « TOITURE NON-METALLIQUE - PENETRATIONS » code n°335205U21D1

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Travaux pratiques de couvertures ouvragées en ardoises naturelles et méthode de travail : noues et renvers », il est conseillé de ne pas dépasser douze étudiants par groupe.

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

4. PROGRAMME DU COURS

L'étudiant sera capable :

4.1 Technologie

en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- ◆ de décrire le procédé de réalisation d'une queue d'aronde en ardoises naturelles ;
- ◆ de citer et de décrire les différents types d'arêtiers en ardoises naturelles ;
- ◆ de citer et de décrire les différents types de noues et de renvers en ardoises naturelles ;
- ◆ en fonction du type de toiture, de justifier le choix du types de noues et d'arêtiers à réaliser.

4.2 Travaux pratiques de couvertures ouvragées en ardoises naturelles et méthode de travail

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'établir la marche à suivre pour la réalisation d'une queue d'aronde en ardoises ;
- ◆ de réaliser l'étanchéité d'arêtiers en ardoises biaises ou gironnées d'une couverture en ardoises naturelles ;
- ◆ de réaliser l'étanchéité de noues et renvers en ardoises d'une couverture en ardoises naturelles.

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- ◆ de différencier et justifier les principaux types d'arêtières, de noues et renvers en ardoises naturelles ;

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

- ◆ de réaliser une queue d'aronde en ardoises naturelles ;
- ◆ de réaliser l'étanchéité en ardoises naturelles des arêtières, noues et renvers étudiés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision dans l'utilisation du vocabulaire technique,
- ◆ la qualité de la réalisation,
- ◆ le degré de précision de la pose,
- ◆ le respect du temps alloué.

Couvertures ouvragées en ardoises naturelles : « noues et renvers »

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique